

## **Le droit, faites-le bien dans l'intérêt du maintien dans les lieux.**

*Ecrit par Ann Pope*

Critique de *Land, Power & Custom: Controversies Generated by South Africa's Communal Land Rights Act*, édité par Aninka Claassens & Ben Cousins; xv and pp 392 avec DVD. Legal Resources Centre & UCT Press, Le Cap, 2008

Ann Pope donne une vue d'ensemble détaillée d'un livre sur un sujet supposé avoir une importance critique en Afrique du Sud, et en même temps analyse et fait des commentaires sur les difficultés et dilemmes rencontrés pour obtenir le droit foncier autochtone.

Le livre fut collationné après la promulgation de la loi *Communal Land Rights Act 11 of 2004 and the Traditional Leadership and Governance Framework Act 41 of 2003*, en préparation d'une récusation de la constitutionnalité de la première loi en déclarant qu'elle « sape les droits de la communauté rurale pour la rendre moins en sécurité qu'avant ». Le jugement dans *Tongoane and Others v National Minister for Agriculture and Land Affairs and Others* (11678/2006) [2009] ZAGPPHC 127 (30 October 2009), a été prononcé depuis, ses conclusions étant pour la plupart en faveur des requérants. L'analyse du jugement est suivie par une réflexion sur un nombre de questions. La discussion indique que tandis que les requérants dans *Tongoane* peuvent justement réclamer la victoire pour avoir réussi à faire déclarer inconstitutionnelles plusieurs dispositions du CLRA, des questions importantes restent sans réponse. L'auteur suggère que les implications de telle omission aura besoin d'un traitement méticuleux et riche en réflexion par la Cour Constitutionnelle pendant l'audience d'attestation au début de mars 2010. Au moment de cette publication, le jugement dans cette audience n'était pas encore disponible.